

CAHIER D'ARCHITECTURE CŒUR DE MAURIENNE ARVES / GALIBIER

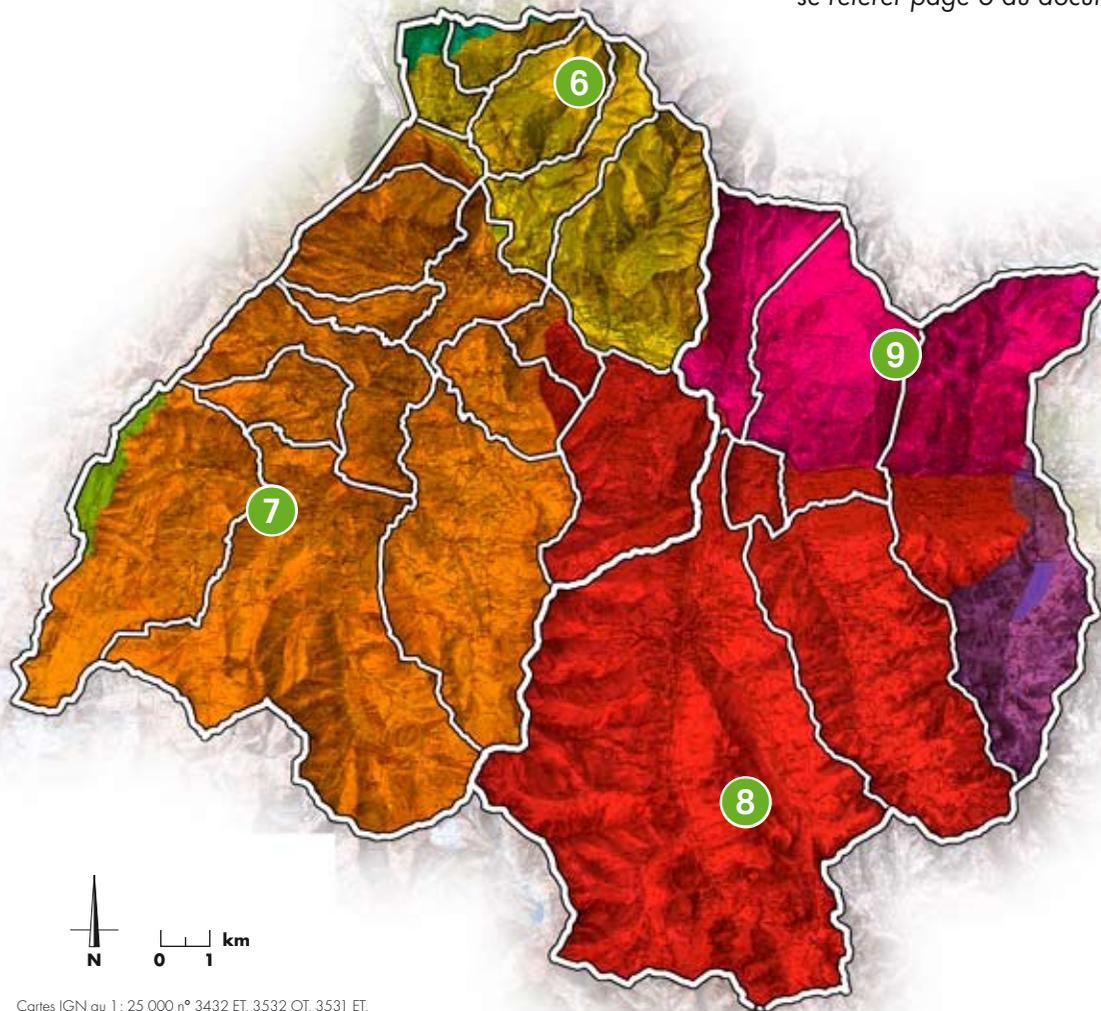
Toute rénovation ou construction nouvelle va marquer l'espace de façon durable.



Des paysages de caractère

Chaque paysage possède un trait distinctif ou, mieux, une personnalité susceptible de susciter familiarité ou étrangeté. Les villes de Saint-Jean-de-Maurienne et de Saint-Michel-de-Maurienne structurent l'espace du fond de la vallée, avec leurs identités patrimoniales, et toutes les traces de l'aménagement, voies ferrées, endiguements, industries, routes et autoroutes, lignes électriques, nouveaux quartiers. Les coteaux sont occupés par les villages millénaires entourés de cultures et de prés de fauche, et surmontés de nombreux sites de carrières. Plus haut, le paysage est déterminé par le relief et l'activité humaine : torrents, cultures, forêts, villages, alpages, sommets. Depuis le milieu du XX^e siècle, le développement des sports d'hiver a bouleversé les usages, et la montagne, aujourd'hui constellée de multiples stations, est désormais parcourue été comme hiver.

Pour plus de précisions, se référer page 6 du document général.



Cartes IGN au 1 : 25 000 n° 3432 ET, 3532 OT, 3531 ET, 3532 ET, 3433 ET, 3534 OT et 3633 ET réduites à l'échelle du 1 : 150 000 © IGN - Paris - autorisation n° 9100
Reproduction interdite

Voilà nos paysages que des générations ont soigneusement construits et entretenus par leur savoir-faire, pour mieux y vivre.

6. Balcons de Montvernier à Saint-Julien-Montdenis

Versants de la rive droite de l'Arc, du col du Chaussy à la Croix des Têtes. Cette entité paysagère est caractérisée à la fois par des escarpements qui lui donnent une grande profondeur de champ (crêt du Châtel à Montvernier), et par des reliefs imposants qui la structurent verticalement (verrou de l'Échaillon, relief chaotique de la Croix des Têtes).

Dans le fond de vallée, en pied de versant, Pontamafrey, Hermillon et Saint-Julien profitent de la légère surélévation par rapport à l'Arc que constituent les cônes de déjection. Le territoire est ponctué par des sites exceptionnels : tour du Châtel, lacets de Montvernier couronnés au sommet par la chapelle de la Balme, patrimoine des anciennes ardoisières de Saint-Julien...

Les paysages agropastoraux sont globalement en forte déprise (versants de Montpascal, Montandré, Montdenis), mais présentent une forte valeur patrimoniale par leur structure bien lisible (terrasses viticoles des coteaux de Saint-Julien, vergers des balcons de Montbrunal...) et par la qualité architecturale de certains hameaux (l'Échaillon).

7. Pays de l'Arvan et Saint-Jean-de-Maurienne

Cette entité correspond à l'ensemble du bassin versant de l'Arvan, de Saint-Jean-de-Maurienne au Pic de l'Étendard (3 464 m) et aux Aiguilles d'Arves (3 513 m). La structure géologique sédimentaire (majoritairement schisteuse) se traduit par un fort contraste entre les fonds de vallée de l'Arvan et de ses affluents encaissés et sculptés en profonds ravins et les formes arrondies en larges croupes des vastes alpages et prairies de fauche. Les villages d'altitude sont groupés à la faveur de micro-replats bien exposés sur les versants à proximité d'immenses alpages parmi les plus emblématiques de la Maurienne et révèlent une forte dynamique agricole. Le domaine skiable des Sybelles qui regroupe les stations intégrées (La Toussuire et Le Corbier) et les stations-villages voisines s'est développé sur ces mêmes espaces. Saint-Jean-de-Maurienne, capitale historique, administrative et économique s'étend au fond de la vallée sur la légère surélévation par rapport à l'Arc que constitue le cône de déjection de l'Arvan.



8. Pays du Galibier et du Thabor

En rive gauche de l'Arc, cette entité paysagère regroupe les bassins versants de la Valloirette et de la Neuvache, qui drainent les versants nord du massif du Galibier et du Thabor.

La proue sombre du fort du Télégraphe force le regard au premier plan, dominant les raides versants boisés de l'auge glaciaire, alors que les lignes de crête des massifs du Galibier et du Thabor forment la toile de fond des vastes espaces ouverts de cette entité.

La mauvaise exposition générale, les pentes raides et l'altitude élevée ont limité le développement des hameaux traditionnels, dont certains présentent pourtant une grande valeur patrimoniale (Albanne et Albannette, Poingt Ravier...). En revanche, l'orientation globale au nord a permis le développement de trois stations de ski (Les Karellis, Valloire et Valmeinier).

Les alpages situés au nord du col du Galibier connaissent une bonne dynamique, liée à leur accessibilité, à l'inverse des vallons de Neuvachette et de Neuvache, en grande déprise agropastorale.

9. Adrets de Saint-Michel-de-Maurienne et d'Orelle

Les versants exposés plein sud de Saint-Michel-de-Maurienne et d'Orelle sont limités en arrière plan par la crête reliant le Grand Perron des Encombres au Mont Brequin (3 135 m) et à la Pointe de Thorens. L'exposition favorable a jadis permis, malgré la pente, une forte valorisation agropastorale des versants, dont les nombreux témoins (murets et terrasses, ancien réseau viaire, hameaux abandonnés...) en font des paysages culturels de grande valeur patrimoniale. Aujourd'hui, ces versants sont en grande déprise et la friche ou la forêt enserrme les hameaux de Beaune, Le Thyl et Orelle, implantés dans des pentes raides. En revanche, à Saint-Martin-de-la-Porte, l'entretien d'espaces agricoles bocagers au sud-est du chef-lieu fait de ce secteur un paysage culturel vitrine de Maurienne. Le bourg de Saint-Michel-de-Maurienne, avec son patrimoine urbain et industriel, borde l'Arc au fond de la vallée.





Valmeinier

Les villages : une trame vivante

Témoignage d'une organisation spontanée dans le paysage durant des siècles, la physionomie générale des villages exprime une certaine cohérence du fait de la structure interne des groupements et de l'unité d'aspect des constructions.

Voici plusieurs villages de l'entrée de la Maurienne, tous implantés dans des sites propices à l'activité humaine, principalement agropastorale et commerciale liée au passage. Leur densité est forte pour préserver les terres agricoles et pour limiter les voiries en prévention des rigueurs du climat.

Les villages sont des lieux d'animation et de services qui ponctuent le territoire. Leur caractère est à renforcer. La préservation de leur silhouette et la maîtrise de leur extension bâtie sont un enjeu pour l'image du pays. Chacun de ces villages constitue un ensemble particulier dans lequel toute construction nouvelle aura à s'inscrire avec justesse.

La plupart des communes de cette région présentent un urbanisme éclaté, des hameaux, sans véritable centre. Ainsi à Saint-Jean-d'Arves, la mairie, l'école et l'église sont regroupées dans une zone inhabitée ; Jarrier présente un centre administratif (mairie, église, école) dans la zone la moins résidentielle du territoire communal. Les hameaux de Beaune et le Thyl sont dispersés sur les versants adrets et éloignés du centre de Saint-Michel-de-Maurienne. D'autres communes, bien qu'elles aient un centre bien défini, ne possèdent pas de place de village structurée. Albiez-Montrond présente un chef-lieu administratif, commercial et résidentiel. Albiez-le-jeune et Saint-Pancrace s'en approchent, mais les commerces y sont inexistantes.

Plusieurs communes ont le statut de stations de sports d'hiver. Valloire, Albiez-Montrond, Saint-Sorlin-d'Arves se sont développées en tant que stations-villages, autour de leur centre historique. Pour beaucoup d'autres communes, l'activité économique de la station ne se situe pas dans le chef-lieu historique. Le Corbier (Villarembert) et Les Karellis (Montricher-Albanne) constituent des exemples types de stations de troisième génération, implantées en terrain vierge à plusieurs kilomètres du chef-lieu ; La Toussuire (Fontcouverte), assimilée à la deuxième génération, est elle aussi très éloignée du centre administratif. Orelle s'est raccordée aux domaines skiables des Trois vallées en Tarentaise. Plusieurs groupements urbanisés sont intéressants, notamment Montrond, le chef-lieu d'Albiez-le-jeune ou Entraigues et son église surdimensionnée (Saint-Jean-d'Arves). À noter l'importance d'une architecture contemporaine des années 50 et 60, âge d'or de l'activité économique des sports d'hiver (Valloire, Valmeinier, La Toussuire, Les Bottières), sans oublier, évidemment, les quatre premières tours orientales du Corbier.

Les lois d'incitation fiscale (De Robien, Demessine Z.R.R...) successives ont eu pour conséquence de modifier l'urbanisme de certains secteurs ces six dernières années. Notamment, Saint-Sorlin-d'Arves, La Chal (Saint-Jean-d'Arves), Valloire, La Toussuire (Fontcouverte) et le col du Mollard (Albiez-Montrond) sont des sites qui ont été récemment fortement densifiés.



Entraigues (Saint-Jean-d'Arves)



Mappe sarde d'Entraigues (Saint-Jean-d'Arves)



Albiez-le-Vieux



Albiez-le-Vieux en 1728



Albiez-le-Vieux en 2010

Une identité reconnue : le bâti traditionnel



Le patrimoine bâti s'est construit sur un mode de vie, avec des façons de faire propres aux pays de Saint-Jean-de-Maurienne et de Saint-Michel-de-Maurienne. Il est important pour l'évolution ou la création du bâti, de prendre conscience de la richesse de l'habitat ancien et de comprendre ce qui a conditionné sa forme et son implantation. Cacher cette mémoire serait exposer les habitants à la perte de leur identité collective.



La diversité du bâti ancien témoigne de la richesse de l'histoire récente de ce secteur. Chacun de ces bâtiments dépeint, à sa manière, les diverses influences et enjeux économiques qui ont façonné cette variété.

Près de Saint-Jean-de-Maurienne se rencontrent deux types d'architecture vernaculaire. Les communes des "Albiez", Saint-Sorlin et Saint-Jean-d'Arves, Foncouverte et Villarembert exposent une architecture "traditionnelle" commune ; en revanche, une partie du territoire de Saint-Pancrace et surtout la commune de Jarrier arborent un système constructif totalement différent : les maisons à colonnes.

La maison à colonnes est la réponse structurelle à un problème de stabilité du sol. Elle se compose d'une charpente bois autoportante, fondée sur six ou huit massifs (généralement des simples pierres monolithiques), semblable aux hangars agricoles contemporains, couvrant un rez-de-chaussée maçonné semi-enterré à usage d'habitation (à l'aval) et d'étable (à l'amont), et un étage de grange bardé sous charpente.

L'architecture vernaculaire de Jarrier est majoritairement à base de bois. Jarrier accueille aussi des fameux greniers en madriers superposés et croisés, caractéristique partagée avec la vallée des Villards.

Les autres communes se parent d'une architecture minérale où le bois est cantonné au bardage des pignons de charpente et à quelques granges et autres annexes de la ferme traditionnelle comme les bûchers, les ruchers et les apentis divers.

Ici, le grenier en madrier est remplacé par la chambre, petit bâtiment en pierre enduite, de deux ou trois niveaux, jouant le rôle de "coffre-fort", annexe de la ferme.

Dans le paysage, les bâtiments sont de volume simple, les façades pignons plus étroites que les façades latérales ; les faîtages sont parallèles à la ligne de pente, sans que cela soit une généralité (notamment à Saint-Sorlin et Saint-Jean-d'Arves), mais toujours parallèles aux façades gouttereaux. Le bois apparent, brûlé par le soleil et noirci par les intempéries, est de teinte très sombre.

Les maçonneries sont enduites au plâtre avec un degré de finition plutôt lié aux économies du propriétaire qu'à l'usage. Seuls les murs de soutènement, les façades de quelques granges sont en pierres apparentes.

Les ouvertures sont plus hautes que larges, voire carrées. Généralement, elles sont protégées par un barreaudage.

Les décors se résument souvent au garde-corps, lorsque celui-ci existe, et aux têtes de poutres de charpente.

Le matériau de couverture emblématique de l'Arvan est la tôle plane galvanisée agrafée sans couvre-joint.

Au-dessus de Saint-Michel-de-Maurienne, l'architecture traditionnelle est construite en pierres et recouverte de lauzes, elle s'identifie à celle de Haute Maurienne et du val de Suse.





Restaurer une maison de pays

Une maison ancienne nous charme car elle est particulière, unique et qu'elle a une histoire. Elle fait partie de notre patrimoine. Restaurer, c'est utiliser le passé, le considérer et donner une nouvelle vie à un bâtiment en respectant son histoire. Avant de décider des travaux à envisager, il est indispensable de s'imprégner des lieux, de comprendre pourquoi la construction est ainsi et quelles en sont les caractéristiques spécifiques.

Pour adapter une maison à des besoins nouveaux, il faut d'abord bien observer ce qui fait son caractère :

- bien comprendre les procédés constructifs pour rester en cohérence avec le bâtiment,
- tirer le meilleur parti de l'existant : volumes, toitures, couvertures, matériaux et abords, qui seront conservés dans la mesure du possible,
- mettre l'accent sur les éléments d'architecture remarquables qui sont à préserver,
- accepter dans l'ancien, l'absence de régularité géométrique, qui fait la singularité de la maison (murs courbes, faux aplombs, ouvertures de dimensions variées).



Les proportions

Ces maisons sont souvent remarquables dans leurs proportions et la composition de leurs façades.

- Pour la création d'ouvertures, rester cohérent avec les règles de composition de la façade.
- S'il y a agrandissement, respecter la simplicité des formes d'origine.
- À l'intérieur, être attentif au recloisonnement qui modifie les proportions des pièces et leur éclairage naturel.

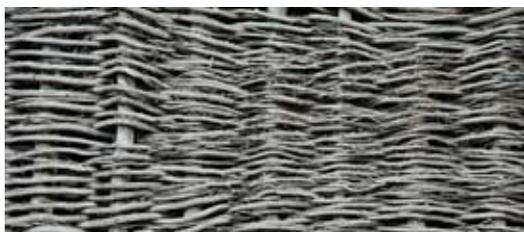


Les façades

Les revêtements sont très importants dans la perception du bâtiment : enduits, décors peints, bardages, couvertures... méritent souvent d'être conservés.

Les détails

Ce sont les détails, souvent façonnés par la main de l'artisan, qui font la richesse des maisons. Conserver et mettre en valeur ces éléments remarquables (balcons, cheminées, escaliers, bardages, portes et fenêtres, volets, encadrements de baies, four à pain, parquets, carrelages, pierres...) préserve le cachet de la maison.



Les espaces remarquables

Il peut être intéressant que certains espaces initiaux soient conservés, quel que soit leur nouvel usage : l'ancienne cuisine, les caves voûtées, l'étable, la grange...



Construire en respectant l'environnement



Pour un développement durable, il convient de respecter les paysages, mais aussi l'environnement.

Pour cela, privilégions les énergies renouvelables aux énergies fossiles.

Implanter un bâtiment

Choisir un terrain, c'est opter pour un cadre de vie. Chaque terrain est un cas particulier à étudier. Observez le tout et les détails ; visitez le terrain à différentes heures de la journée, observez le déplacement du soleil, sentez le vent, regardez le paysage, les maisons voisines.

Orientation

Pour des raisons climatiques de bon sens, la maison est souvent orientée de façon à présenter une façade très fermée au nord et une façade largement ouverte au sud. Si votre terrain dispose d'une belle vue, concevez votre maison et disposez les ouvertures en fonction de ce paysage.

Adaptation au sol

Selon que votre terrain est pentu ou plat, il va déterminer le type de terrassements à faire. On adapte la maison au terrain et non le terrain à la maison. Si le terrain est pentu, profitez au mieux du dénivelé naturel, plutôt que de terrasser le sol pour poser un "modèle" pour terrain plat. Dans ce cas il est préférable de privilégier une implantation étagée.

Bien concevoir pour mieux vivre

Dès la conception des plans de votre habitation, quelques principes simples, sans surcoût dissuasif, permettent de réaliser des économies d'énergie. Ainsi, une structure compacte d'habitation limite les déperditions de chaleur. L'épaisseur des murs, le choix des matériaux de construction (parpaing, brique alvéolaire, ossature bois) et des isolants (isolants classiques :

laine de verre, laine de roche, polystyrène ; isolants sains : ouate de cellulose, laine de chanvre, liège...) est primordial. Ce sont eux qui vont permettre d'avoir une habitation peu consommatrice en énergie, pour le confort d'hiver comme pour le confort d'été.

Certains procédés permettent d'obtenir une maison "qui respire", c'est-à-dire qui régule l'hygrométrie. Des vitrages performants, à isolation renforcée, permettent de réduire considérablement les déperditions de chaleur. Enfin, le plancher chauffant hydraulique est actuellement reconnu comme le moyen de transmission de chaleur le plus confortable et le plus économique.

Des astuces permettent encore de limiter la déperdition énergétique. Ainsi, la création d'espaces tampons judicieusement placés pour les entrées, pour le stockage des véhicules, du matériel, des réserves, des balcons... permettent de se protéger du froid hivernal ou du soleil en été.

Économiser l'eau en récupérant l'eau de pluie

Les besoins en eau augmentent tout comme son prix, tandis que les ressources se font de plus en plus rares. Il faut savoir qu'on peut récupérer l'eau de pluie de la toiture pour alimenter les toilettes, arroser le jardin, laver la voiture..., en la canalisant dans des gouttières qui sont reliées à une cuve intérieure ou extérieure.

Le chauffage et l'eau sanitaire

Le chauffe-eau solaire

Les capteurs solaires, intégrés si possible en toiture, convertissent l'énergie solaire en chaleur.

Celle-ci est transmise au ballon d'eau chaude sanitaire. Un chauffe-eau solaire permet de couvrir environ 50 % de vos besoins d'eau chaude sanitaire. Une chaudière ou une résistance électrique assure le complément d'énergie. Un chauffe-eau solaire s'intègre facilement aux bâtiments existants.

La géothermie

La pompe à chaleur est une solution performante pour récupérer la chaleur de la terre, de l'air et de l'eau. Cette énergie, prélevée gratuitement dans la nature, peut servir à chauffer votre logement via un compresseur et un évaporateur. C'est un système de chauffage électrique performant.

Solaire ou bois ?

Le chauffage solaire

L'énergie récupérée par les capteurs solaires peut également être transmise à une dalle chauffante ou à des radiateurs basse température. Le complément d'énergie, en cas de non ensoleillement, sera assuré par une chaudière d'appoint ou par un système indépendant (poêle, convecteurs). Ce type d'installation s'adresse particulièrement aux constructions neuves ou faisant l'objet de réhabilitations importantes.

Le chauffage automatique au bois

Se chauffer au bois, en ayant une souplesse d'utilisation équivalente à celle d'un chauffage classique de type gaz ou fioul, est aujourd'hui possible grâce aux granulés de bois. Stockés dans un silo, ils sont entraînés automatiquement par une vis sans fin au foyer de la chaudière ou du poêle. Quoi qu'il en soit, pour optimiser le chauffage, la chaleur doit être produite au centre de la maison, dans les pièces de vie.



À la demande du Conseil général de la Savoie, ce document a été élaboré par le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Savoie (CAUE), avec le concours des architectes consultants et du Syndicat du Pays de Maurienne. Le CAUE de la Savoie a pour mission de développer l'information, la sensibilité et l'esprit de participation du public dans le domaine de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement. L'objectif de ce cahier est d'inciter chacun à améliorer et à accompagner les évolutions de notre cadre de vie en faisant preuve de créativité.

**Vous voulez construire, rénover, aménager, agrandir...
et vous souhaitez que votre projet soit le plus parfait possible.**

**Avant même de rentrer dans les détails et de concevoir les premiers plans,
un architecte consultant dépositaire des savoirs techniques,
mais également d'une connaissance fine du secteur,
peut vous donner des conseils gratuitement
afin de bien démarrer votre projet et de l'améliorer.**

**Cet architecte est mis à votre disposition par vos élus avec l'aide du Conseil général
afin de préserver la qualité du cadre de vie du territoire.
N'hésitez pas à le consulter.**

Secteur Cœur de Maurienne-Vallée de l'Arvan : Communauté de communes Cœur de Maurienne
Avenue d'Italie - 73300 Saint-Jean-de-Maurienne - Tél. 04 79 83 07 20
Communauté de communes Vallée de l'Arvan
192, avenue des Clapeys - 73300 Saint-Jean-de-Maurienne - Tél. 04 79 64 09 38

Adressez-vous à votre mairie

Albiez-le-Jeune : Tél. 04 79 59 92 85	Pontamafrey-Montpascal : Tél. 04 79 83 40 03
Albiez-Montrond : Tél. 04 79 59 30 93	Saint-Jean-d'Arves : Tél. 04 79 59 72 64
Le Châtel : Tél. 04 79 64 24 30	Saint-Jean-de-Maurienne : Tél. 04 79 64 11 44
Fontcouverte : Tél. 04 79 83 02 02	Saint-Julien-Montdenis : Tél. 04 79 59 60 85
Hermillon : Tél. 04 79 64 27 72	Saint-Pancrace : Tél. 04 79 64 41 19
Jarrier : Tél. 04 79 64 20 86	Saint-Sorlin-d'Arves : Tél. 04 79 59 70 67
Montricher-Albanne : Tél. 04 79 59 61 50	Villarembert : Tél. 04 79 56 74 65
Montvernier : Tél. 04 79 64 28 26	Villargondran : Tél. 04 79 64 05 58

Secteur Maurienne-Galibier : Communauté de communes Maurienne-Galibier
36, rue Général Ferrié - 73140 Saint-Michel-de-Maurienne - Tél. 04 79 56 52 54

Adressez-vous à votre mairie

Saint-Michel-de-Maurienne : Tél. 04 79 56 53 42	Saint-Martin-de-la-Porte : Tél. 04 79 56 50 03
Valmeinier : Tél. 04 79 56 51 06	Orelle : Tél. 04 79 56 55 76
Saint-Martin-d'Arc : Tél. 04 79 56 56 04	Valloire : Tél. 04 79 59 03 11

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Savoie :
B.P. 1802 - 73018 Chambéry Cédex - Tél. 04 79 60 75 50

Association Savoyarde pour le Développement des Énergies Renouvelables :
Maison des énergies - 562, avenue du Grand Arietaz - 73000 Chambéry - Tél. 04 79 85 88 50

Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine :
65, avenue de Lyon - 73000 Chambéry - Tél. 04 79 60 67 60

Syndicat du Pays de Maurienne
Avenue d'Italie - BP 82 - 73303 Saint-Jean-de-Maurienne Cedex - Tél. 04 79 64 12 48